

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 30 SEPTEMBRE 2021

L'assemblée générale est ouverte à 9 h 30 par le Président Gérard LEBÈGUE qui remercie les présents, en particulier Jacques CESSAT nouveau Président de la région LIMOUSIN, ainsi que Madame Nathalie RAMOND notre secrétaire. Sur 31 amicales composant agēa sénior, 29 étaient présentes ou représentées.

Il s'en est suivi une minute de silence à la mémoire de confrères disparus.

Ronan ROMIEUX nous présente le rapport d'activités de l'année 2020.

Plus de 40 réunions ont été réalisées durant cette année (des réunions en visioconférence tous les mardis et de nombreuses réunions ponctuelles). Il y a également eu 2 conseils d'administration en 2020 les 09/02 et 20/05, tous 2 en visioconférence.

Plusieurs réunions ont également eu lieu avec M. Florent DEWAS pour des modifications et mises à jour du logiciel SIGAR (module de recherche par tranche d'âge, archivage à N-2 des adhérents non réglés, modernisation des web-blogs, mise en place de cyber sécurité avec une modification tous les 6 mois des mots de passe des gestionnaires SIGAR).

Le RCA a donné lieu à 274 appels à cotisation avec un taux d'encaissement de 92%. M. ROMIEUX a d'ailleurs rappelé à cet effet, que les amicales de région et de compagnie doivent absolument enregistrer les encaissements dès réception du virement.

Souscription d'un contrat d'assurance cyber sécurité auprès de MMA.

Mise en place des bulletins de convergence (test réalisé par la région AURA) qui permettront à de nouveaux adhérents, déjà adhérents d'une amicale de région ou de compagnie, de basculer directement en BUA fin 2021 et ainsi d'être inclus dans l'appel à cotisation RCA pour 2022.

Signature d'un partenariat entre agēa et agēa sénior (dont le sujet sera développé par M. CHATELLIER).

André COMBIER nous présente le rapport financier du trésorier et des contrôleurs des comptes.

L'exercice 2020 est excédentaire de 37799,67 €.

Il nous informe qu'un changement de logiciel de gestion comptable a été mis en place dans le courant de l'année 2020.

Les rapports sont soumis au vote et approuvés à l'unanimité.

Le président Gérard LEBÈGUE prend la parole pour nous présenter les détails du dossier FFA concernant le financement du régime des retraites.

Il remercie les présidents d'amicales de compagnie et d'amicales de région pour leurs actions auprès des sénateurs et députés.

Ces différents contacts auprès de la ministre du travail, de la direction des affaires sociales laissent espérer une solution positive à ce problème lors du comité directeur de la FFA qui se tiendra le 05 octobre prochain.

Le président Gérard LEBÈGUE encourage fortement tous les présidents d'amicales à continuer ce lobbying, rappelant que les résultats obtenus à ce jour peuvent servir d'argumentaire pour faire venir de nouveaux adhérents.

Il rappelle également que la présence d'agēa sénior dans toutes les instances nous donne une force et une visibilité.

Le président Gérard LEBÈGUE nous présente la convention de partenariat signé entre agēa et agēa sénior. Il rappelle l'historique et l'impossibilité juridique à obtenir des fichiers des agents actifs qui partent en retraite prochainement. Grâce à la relation entre le président d'agēa et M. LEBEGUE, il a été possible de mettre en place une convention permettant de contourner ces difficultés..

M. Jean-Pierre CHATELLIER nous explique alors les détails de cette convention. Elle a été signée en date du 07/04/2021 et a pour but en contactant les agents actifs proches de la retraite de les inciter à utiliser les services mis en place par agēa (stage, guide de transmission...) et à présenter et promouvoir les actions d'agēa sénior.

Cela passe par un accès ciblé et limité au fichier d'agēa, réservé à Madame RAMOND.

Le président Gérard LEBÈGUE rappelle qu'il s'agit du fichier des agents syndiqués auprès d'agēa et qu'il nous permettra assurément d'augmenter de manière significative le nombre d'adhérents.

Un point sur les contacts sera effectué courant février 2022 et il sera décidé à ce moment-là de quelle manière les noms de ces agents actifs seront transmis aux amicales de région et de compagnie concernées.

Ronan ROMIEUX nous présente le process des bulletins de convergence, mis en place en test par la région AURA.

Cette procédure permettra à de nouveaux adhérents, déjà adhérents d'une amicale de région ou de compagnie, de basculer directement en BUA fin 2021 et ainsi d'être inclus dans l'appel à cotisation RCA pour 2022.

Pascal ROBIN (président région AURA) nous présente les résultats obtenus dans sa région test. Sur 228 mono-adhérents contactés, retour positif de 20 %. Il nous précise que l'opération sera reconduite en 2022.

Pierre EPINEUSE intervient pour nous signaler que cette opération sera mise en place en 2022 pour l'amicale SAGAAM Senior.

Le président Gérard LEBÈGUE précise qu'à compter du 1^{er} janvier 2022, tous les adhérents n'ayant pas la double appartenance ne recevront plus le bulletin d'informations. Seuls les adhérents âgés de plus de 85 ans ne seront pas concernés.

Jean-Pierre CHATELLIER nous rappelle la décision votée lors de la dernière assemblée générale de novembre 2020 concernant les nouveaux montants de la part de cotisation versée par les amicales à agēa sénior, à compter du 1^{er} janvier 2022 :

- 15 € à 17 € par agent retraité,
- 11 € à 12 € par conjoint survivant

Ronan ROMIEUX nous rappelle la proposition de convention concernant la réalisation par le secrétariat des appels à cotisation pour le compte des amicales et optionnellement leur mise sous pli et affranchissement.

A ce jour 5 amicales ont signé cette convention.

Il nous précise le bilan de ces appels pour l'année 2021 : 920 appels à cotisation, 133 rappels par mail, 148 rappels par courrier, soit un taux d'encaissement de 84 %

Pour information, le taux d'encaissement à fin juillet 2021 était de 82 % pour les amicales de région et de 73 % pour les amicales de compagnie sur les appels envoyés directement par les amicales.

Daniel SAUVAGE informe que 2 stages de formation SIGAR auront lieu dans les locaux d'agēa sénior les 16 et 17 novembre 2021. Ces stages seront réalisés par Ronan ROMIEUX et Daniel SAUVAGE.

Intervention de Pascal CHAPELON nouveau Président d'agēa, sur le dossier FFA concernant le financement du régime des retraites. Ses propos rejoignent en tous points l'analyse faite précédemment faite par Gérard LEBEGUE.

Le président Gérard LEBÈGUE le remercie de son intervention et prend la parole pour nous présenter les projets d'évolution d'agēa sénior. Il évoque le fait qu'agēa sénior n'a pas d'existence juridique propre lui permettant notamment d'entreprendre des actions en justice. Il précise que ce projet d'évolution a déjà été approuvé par le conseil d'administration qui a eu lieu mercredi 29 septembre 2022.

Le président du MEDI Henri DEBRUYNE, invité par le **président Gérard LEBÈGUE** nous explique quelle serait l'intérêt de cette évolution pour agēa sénior.

Le président Gérard LEBÈGUE soumet alors au vote la mise en place d'un chantier visant à organiser le projet (cahier des charges...)

Ce projet est approuvé à l'unanimité.

Bernadette DEMANGE intervient pour remercier publiquement le président Gérard LEBÈGUE pour son intervention et l'organisation de leur rapatriement depuis l'Argentine en mars 2020. Les participants à leur voyage ayant contracté le Covid.

Le président **Gérard LEBÈGUE** remercie chaleureusement tous les participants à cette assemblée.

Clôture de l'assemblée générale à 12h.

Ronan ROMIEUX
Secrétaire général

